

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOCONFORT Type AU 56

Construit par "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault — 93 - PANTIN

R. C. Seine 54 B 7009

Marque. — MOTOCONFORT. — **Type.** — AU 56 — **Genre.** — CYCLOMOTEUR.

Poids total en charge. — 170 kg.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1

Nom et adresse du constructeur. — LA MOTOCONFORT, 16, rue Lesault - PANTIN (Seine-St-Denis).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons, munies de pneumatiques de 2,25 x 18.

Pédalier. — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,15 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,80 m. — largeur 0,64 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,11 m.

Poids du véhicule. — 45 kg.

Poids total en charge. — 170 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion — Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39^m/_m — Course 41,8^m/_m - Cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression. — 7,5.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 3,650 litres, fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 6.500 t/m — Correspondant au couple maximum 3.000 t/m — Correspondant à la puissance maximum 5.500 t/m.

Echappement. — Le silencieux d'échappement est du type tromblon, d'un diamètre intérieur croissant progressivement de 24 à 65^m/_m, et se terminant par une partie cylindrique de 65^m/_m de diamètre intérieur. Sa longueur développée est d'environ 37 cm. Son volume approximatif est de 0,85 litre. Le silencieux contient un diaphragme percé de trous et une coupelle traversée par un tube de diamètre intérieur 12^m/_m. La sortie est effectuée par un tube de diamètre intérieur 10^m/_m. Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 25 octobre 1962 est de 74 dBA. Le poinçon du constructeur est frappé sur la partie arrière droite du pot d'échappement.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de 12^m/_m. A niveau constant, commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI, haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

Antiparasitage. — Le véhicule est muni d'un antiparasitage agréé pour lui par l'O.R.T.F.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur, entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier ; cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière.

Dispositif de point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. —

$$\frac{207,5}{53} \times \frac{44}{12} = 14,3$$

Avec des pneumatiques de 2,25 x 18 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,73 m. au régime du moteur de 1.000 t/mn. la vitesse atteinte est de : 7,26 km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse théorique maximum du véhicule ressort à 47,2 km/h.

5. - SUSPENSION

Avant. — Fourche télescopique.

Arrière. — Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre $80\frac{m}{m}$, commandé par un levier à main droite et câble.
Frein arrière. — A tambour avec segments intérieurs diamètre $80\frac{m}{m}$, commandé par un levier à main gauche et câble.
Longueur des garnitures. — $60\frac{m}{m}$ — largeur $20\frac{m}{m}$.
Surface de freinage. — Avant 24 cm^2 — Arrière 24 cm^2 .

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Équipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne avant rectangulaire de $100\frac{m}{m} \times 60\frac{m}{m}$ à lampe jaune et une lanterne arrière qui complète l'équipement.
Catadioptre. — Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration.
Tous ces dispositifs sont situés aux cotes et emplacements réglementaires.

8. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur.
Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur l'ailette supérieure droite de la culasse portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, l'indication « Cyclo » ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.
Le numéro du cyclomoteur est frappé sur la partie inférieure droite du support de tube de selle.
Le numérotage dans la série a commencé au numéro 56.200.001.

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 20-9-68 que le véhicule N° 56.200.001 à moteur N° 6.989.455 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT, type AU 56 satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104 R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AU 1051-68
A Paris, le 7 Octobre 1968
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(Signé PROUST)

Vu :
Paris, le 7 Octobre 1968
L'Ingénieur des Mines,
(Signé GAUVIN)

A Paris, le 7 Octobre 1968
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé MOYER)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Madame VINCENT, représentante dûment accréditée de "LA MOTOCONFORT", 16, rue Lesault, PANTIN (Seine Saint-Denis) constructeur certifié : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative : 1 CV
2 Marque : Motoconfort.	7 Carrosserie :
3 Type : AU 56	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type : cadre _____ moteur _____	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : 45 kg
5 bis Cylindrée (en cm^3) : 49,933 cm^3 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : 170 kg du véhicule isolé : d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le _____
pour être livré à _____

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à _____ le _____
(Signature)



"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".